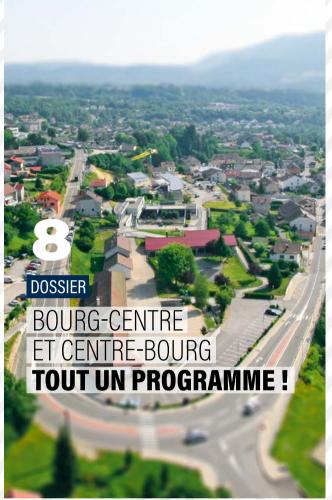


SEPTEMBRE 2019

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

Trait d'union entre ville et nature

















BILAN TRÈS POSITIF

recteur de publication Philippe PASSOT - Responsable rédaction Thierry VIDAILLET inication et graphisme / 06 88 24 50 04 / contact@numero119. fr / www.numero119.fr





LA DYNAMIQUE DE LAVANS **SE CONFIRME...**





Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles. La commune de Lavans n'échappe pas à la règle.

Depuis plus de dix ans le site internet www.lavans-les-saint-claude.fr et les différents bulletins communaux agrémentent notre quotidien. Depuis deux ans le panneau d'information électronique situé vers la mairie est destiné à diffuser, en priorité, les messages d'information des activités et actualités municipales. Il permet également aux associations Lavanciennes et du Plateau du Lizon (dans le respect de la charte éditoriale et dans la limite de l'espace disponible) d'informer le public de leurs manifestations. L'objectif est de diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune, éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement et alléger les tâches de promotion et d'information des associations. Faire passer une information sur le panneau électronique est gratuit.

Pour faire suite à la fusion des communes de Lavans, Ponthoux et Pratz, l'accent a été mis sur le relooking du site internet, du bulletin communal et du Zap infos (qui sera reba ptisé LavansZAP).

La nouvelle version du MAG vous est livrée avec ce numéro #1, plus énergique et contemporain. Le nouveau ZAP reste à être dévoilé dans les prochains mois...

Quant au nouveau site internet, il est opérationnel, n'hésitez pas à vous y rendre :

www.lavans-les-saint-claude.fr

Thierry VIDAILLET

Commission communication

2. LavansMAG A SEPTEMBRE 2019 LavansMAG A SEPTEMBRE 2019.3



COMMUNE NOUVELLE



ES **ÉLUS** _AVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE















LES CONSEILLERS

























































FOCUS SUR LES INVESTISSEMENTS

Le bilan financier 2018 présenté ici, reprend une synthèse de nos documents comptables. Il est conçu pour être compris de tous et pas seulement des spécialistes de la comptabilité! Nous attirons votre attention sur les points les plus importants, notamment les postes de dépenses d'investissement...

Le compte administratif

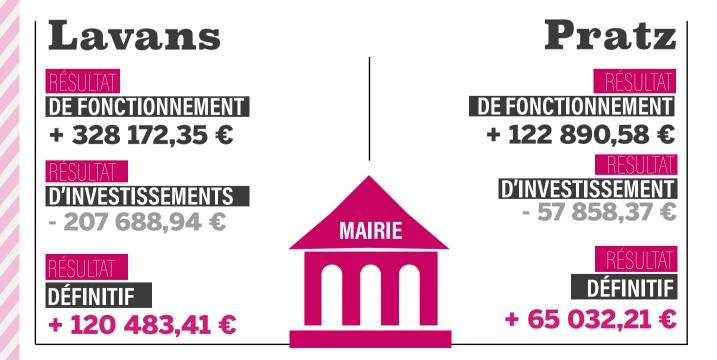
Le bilan financier de l'année, traduit dans le compte administratif, retrace en termes budgétaire et comptable tout ce qui s'est passé lors de l'année écoulée. Il correspond à l'exécution du budget voté antérieurement par le Conseil Municipal.

Contrairement au budget, le compte administratif n'est pas tenu d'être équilibré en dépenses et en recettes. C'est pourquoi, on constate généralement un excédent de fonctionnement (recettes supérieures aux dépenses) qui sera notamment, lors du

budget suivant, affecté au financement des besoins d'investissement.

L'enjeu est bien d'**assurer la meilleure exécution budgé- taire** possible en œuvrant à la rationalisation des dépenses et à l'optimisation des recettes. Des résultats financiers obtenus dépendent les moyens dégagés pour accompagner les besoins de financement futurs.

Bilan financier 2018

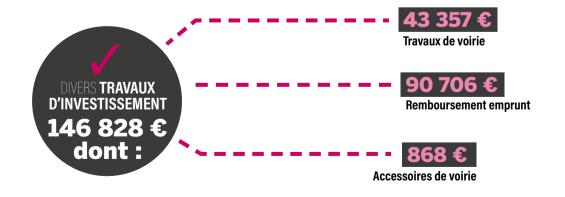


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE





DÉPENSES D'INVESTISSEMENT **PRATZ**





Retrouvez cet article sur le LavansMAG2019 en igne sur le site www.lavans-les-saint-claude.fr

LavansMAG A SEPTEMBRE 2019.7

6. Lavans**mag ▲** Septembre 2019





La région Bourgogne Franche-Comté a lancé une opération d'envergure dénommée « Revitalisation des Bourgs-centres », ayant pour objectifs de :

- Conserver le maillage des bourgs-centres et redynamiser les centres des pôles les plus en difficulté,
- Créer des conditions d'accueil et de maintien des habitants et des activités et lier les différentes fonctions du bourg-centre pour favoriser les opérations incluses dans une stratégie avec une vision globale et à moyen terme,
- Renouveler l'image des bourgs centres et redonner un avenir à ces centralités.

Les territoires éligibles sont 40 communes ayant fait l'objet d'une sélection dans le cadre d'un appel à projet national et/ou régional, dont onze dans le Département du Jura : Bletterans, Clairvaux les lacs, Lavans-lès-Saint-Claude, Moirans en Montagne, Morez Hauts de Bienne, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Claude, Saint-Laurent en Grandvaux, Saint-Lupicin et Salins-les-Bains.

La Région et le Parc Naturel Régional considèrent les deux bourgs de Lavans et de Saint-Lupicin comme une seule unité urbaine. Cette conception nous a obligés à nous interroger et à nous projeter sur ce que doit devenir cette ville bicéphale, en partant des complémentarités des deux entités, plutôt que de leurs concurrences.

Notre projet global de revitalisation est le fruit d'un travail commun des deux groupes de travail municipaux et du bureau d'études Au-delà du Fleuve. Son intitulé «Verslaformationd'uneunitéurbaine» estaudacieux. Les enjeux consistent à maintenir et renforcer les services et commerces existants, à favoriser et accompagner les créations en donnant, sans exclusivité, une « vocation commerciale » à Lavans-lès-Saint-Claude, et vocation « sanitaire et sociale » à Coteaux du Lizon. Le tout dans l'intérêt des territoires les plus industrialisés du Sud du Jura.

Le plan d'actions se décline sur quatre axes stratégiques :

- 1. les espaces publics des centres-bourgs,
- 2. la vitalité des centres-bourgs,
- 3. les mobilités et le cadre de vie,
- 4. l'espace commun de l'unité urbaine (ZIP)

La signature de cette convention avec la Région s'accompagne d'une enveloppe de 750.000 €, qui sera complétée par des aides de l'Etat dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ou de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

8. LavansMAG A SEPTEMBRE 2019 LavansMAG A SEPTEMBRE 2019.9

Une politique foncière ambitieuse

Sur le territoire communal, ces dispositifs sont une vraie opportunité dans la mesure où ils vont nous aider à parfaire la stratégie d'aménagement initiée depuis 2001 :

Rattraper le retard en services à la population et en commerces,

2 Accueillir de

Accueillir des nouveaux habitants, mais différemment, en changeant le logiciel des lotissements consommateurs d'espaces et déconnectés,

3 Réaménag et les bâtim

Réaménager les espaces et les bâtiments publics du centre historique, pour le rendre attractif, plus convivial et plus sûr.

LA COMMUNE NOUVELLE **PROPRIÉTAIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS**

Une politique foncière ambitieuse a été conduite au cours de ces derniers mandats. Ainsi, la commune est devenue propriétaire de l'ensemble des bâtiments autour de la place de la mairie (5 bâtiments + un acquis par l'OPH et un autre par l'EPF). Une **maison de l'enfance et l'EHPAD** (Cantou du Lizon) ont vu le jour dans une vaste poche non bâtie en plein centre, qu'il a fallu acheter. L'installation d'**un supermarché** dans le centre a joué son rôle de moteur de développement local en agrégeant la pharmacie, une nouvelle boulangerie-pâtisserie et une agence bancaire. Le quartier du Crêt du bief labellisé éco-quartier par le Ministère de la Transition Ecologique va accueillir plusieurs constructions. La transformation de la poste en agence postale communale qui accueille également un dispositif de recueil des titres (passeports et cartes nationales d'identité), et l'accueil des dossiers de demandes d'urbanisme, préfigure le concept d'une maison de services au public.

UNE TRANSFORMATION À LA HAUTEUR D'UN BOURG-CENTRE GRANDISSANT

Pour donner du sens et du lien, il nous fallait impérativement nous interroger sur le sort et le rôle de nos bâtiments centraux et de nos espaces publics, pour les transformer à la hauteur de ceux d'un bourg-centre de 2 700 habitants, conformément à la politique Régionale.

L'accompagnement de la région Bourgogne Franche-Comté est un appui décisif qui nous permet d'approfondir la stratégie, mais surtout, concrètement, de pouvoir réaliser les travaux. Ce chantier est si important que le Conseil Municipal a souhaité y associer la population. Trois réunions publiques ont déjà été organisées, avec, à une exception près, une fréquentation satisfaisante. Lors de la première réunion, un groupe de travail réunissant des habitants, des commerçants, des représentants d'associations, et quelques élus, intentionnellement ultra-minoritaires, a été constitué pour réfléchir, aux côtés des membres de l'ATELIER ZOU (urbaniste et architecte) & ABCD (paysagiste), sur ce que devrait être le LAVANS du futur. Toutes les réunions, publiques ou du groupe de travail, sont animées par DIALTER, spécialiste du dialogue territorial, qui a pour mission de faciliter l'expression et d'en faire émerger la synthèse, en veillant au respect de toutes les opinions et à l'équité des prises de paroles.

Je remercie sincèrement toutes les personnes impliquées dans ce collectif pour leur audace et la pertinence de leurs réflexions.

ÉTUDE DE PROGRAMMATION & DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES ET BÂTIMENTS PUBLICS DU CENTRE-BOURG

L'ATELIER ZOU a pu formaliser pour la commune plusieurs scénarios. Deux pour l'espace « pôle scolaire – salle des fêtes – Cantou » dénommé « Presqu'île », et quatre pour l'hyper-centre, entre lesquels le conseil municipal était appelé à se prononcer au terme de trois réunions.

La commande consistait notamment à quantifier les besoins futurs, pour les surfaces des bâtiments publics notamment, et à imaginer les moyens nécessaires à la création d'un centre attractif et convivial.

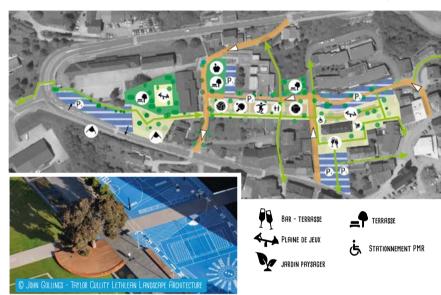
J'AI INSTAMMENT DEMANDÉ
AU BUREAU D'ÉTUDE D'ÊTRE AUDACIEUX ET J'AI SOUVENT CONSEILLÉ
AUX ÉLUS D'ETRE A LA FOIS AMBITIEUX ET HUMBLES À L'ÉGARD DU
TRAVAIL RÉALISÉ PAR NOS AÎNÉS,
EN MESURANT TOUTE L'IMPORTANCE
DE LEURS DÉCISIONS.

Des transformations d'ampleur sont indispensables pour permettre à Lavans de développer son statut de bourg-centre. Pour autant, choisir un scénario trop ambitieux dont nous n'aurions pas les moyens risquait d'être le meilleur moyen pour ne jamais rien faire... Les scenarios suivants ont été présentés en réunion publique et étudiés par le Conseil Municipal :

Projet 1: "la Presqu'île"

•••• SCÉNARIO 01 - LA PLAINE URBAINE

Une identité résolument urbaine & contemporaine



SCÉNARIO 02 - LA PERCÉE VERTE

"Trait d'union entre ville et nature"







P1 COHABITATION
DES MODES DE CIRCULATION

Projet 2: Hyper-centre

Les images présentent des références d'autres projets. Elles sont utilisées ici pour illustrer et aider à la projection avec des intentions d'aménagement (elles ne sont en aucun cas des images du futur projet).

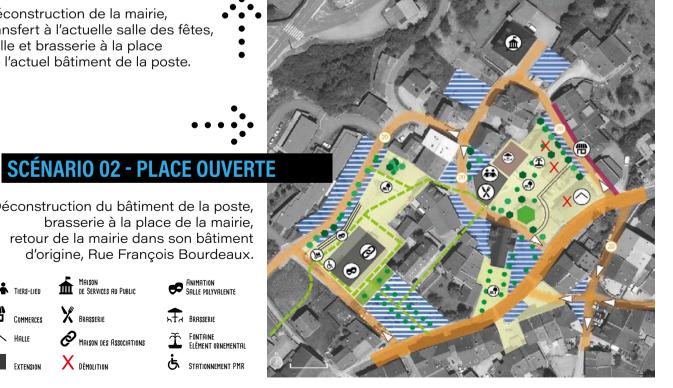


SCÉNARIO 01 - PLACE LIBRE

Déconstruction de la mairie, transfert à l'actuelle salle des fêtes, halle et brasserie à la place de l'actuel bâtiment de la poste.

Déconstruction du bâtiment de la poste,

brasserie à la place de la mairie,



SCÉNARIO 03 - PLACE TRADITIONNE

Mairie transférée dans le bâtiment de la poste, agrandi. Brasserie à la place de l'actuelle mairie, terrasse visible.







SCÉNARIO 04 - PLACE CONVIVIALE

Retour de la mairie dans son bâtiment d'origine, Rue François Bourdeaux, Brasserie dans le bâtiment de la poste, tiers-lieu et maison des associations à la place de l'actuelle mairie.

UN TRAVAIL AMBITIEUX, MAIS HUMBLE...

Lors de réunion du 11 juillet dernier, les votes du Conseil Municipal ont établis les choix suivants :

Presqu'île : la percée verte Hyper-centre: place village traditionnelle

Lors des débats, la question du réchauffement climatique a pesé dans les choix. Les épisodes de canicule récents ont influé sur l'orientation, qui était déjà un vœu du groupe de travail, visant à végétaliser les espaces, et à planter des arbres qui créeront l'ombre indispensable.

Une étape décisive a été franchie. La commune dispose maintenant d'une feuille de route, qu'il va falloir maintenant affiner, en termes de choix architecturaux, de matériaux, d'ambiances

Le groupe de travail a été sollicité fin septembre et une nouvelle réunion publique de présentation est prévue à l'automne. Ce programme permettra maintenant la réalisation de travaux par tranches et touches successives, qui s'inscriront dans le programme global, générant ainsi des économies.

L'exécution se fera progressivement, selon nos moyens, en fonction des opportunités d'aides publiques, de manière à ne pas mobiliser la totalité des crédits d'investissements. Mais, même si la prudence s'impose, ce projet doit rester la priorité.

Il faut tout faire pour qu'on ne fasse plus que passer par Lavans, mais qu'on s'y arrête, parce qu'on en a envie. C'est un formidable challenge, à réussir avec tous les acteurs et avec

Maire de la commune nouvelle

et maire délégué de Lavans-lès-Saint-Claude



Téléchargez le dossier de presse en ligne sur le site www.lavans-les-saint-claude.fr



GESTION DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX

HUMIDES

CONFIÉE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA

Le territoire du Haut-Jura est marqué par une forte présence d'eau. Lacs, rivières, tourbières font partie des paysages incontournables de notre région. Ainsi, depuis sa création, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura s'est fortement investi dans la gestion des cours d'eau et des milieux humides, notamment sur les secteurs de la Bienne, de l'Orbe, de la Saine, de la Lemme et de la Valserine.

En 2018, la loi instaure une nouvelle compétence obligatoire aux communautés de communes : la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Innondations (GEMAPI), tout en les incitant à mutualiser cette compétence avec les communautés de communes voisines pour une meilleure efficacité. Sur notre territoire, les collectivités ont donc décidé de transférer cette compétence au Parc Naturel Régional. D'une part pour son expérience de long terme mais aussi pour assurer une action cohérente à l'échelle des bassins versants. En effet, les cours d'eau ne connaissent pas les limites administratives, une action de l'Homme à l'amont d'un cours d'eau pouvant avoir une répercussion à l'aval (et inversement).

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude est située sur le grand bassin versant de la Haute vallée de l'Ain et de l'Orbe, et plus particulièrement sur le secteur de la Bienne, qui s'étend de la confluence de la Bienne avec l'Ain (Lac de Coiselet) à sa source et représente 1 670 kilomètres de cours d'eau.

Les élus, via la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, participent ainsi aux différentes instances de concertation locale pour définir les actions concrètes à mettre en place pour parvenir à un bon état de nos rivières.



1670 KILOMÈTRES

DE COURS D'EAU

UN PROJET? UNE QUESTION?

En tant qu'association ou habitant, si vous avez un projet, une question en lien avec les cours d'eau, vous pouvez solliciter l'équipe technique du Parc.

Sur le secteur de la Bienne, **Julien Moronval**, **Romain Bellier** et **Yan Hecketsweiler** pourront vous conseiller et vous accompagner.

Parc naturel régional du Haut-Jura Service Grand Cycle de l'eau - 03.84.34.12.30



14. Lavansmag A Septembre 2019 .15

Tous pour l'eau du plateau!

Chaque année, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura propose aux établissements scolaires (du primaire au lycée) et aux accueils de loisirs, de mettre en place un projet thématique avec leurs élèves. L'objectif ? Permettre aux enfants et aux jeunes de notre territoire de mieux comprendre l'environnement qui les entoure en réalisant une action concrète.

L'eau, une ressource fragile qu'il faut protéger!

Durant l'année scolaire 2018-2019, les classes de 6ème du Collège du Plateau (Nelly Paredes - EPS, Anne Mourier -Technologie, Martin Schieffer - Physique et Sophie Fournier - SVT) ont ainsi travaillé autour de la thématique de l'eau. Au travers d'activités, de visites et de rencontres, ils ont exploré les différentes façons dont l'Homme utilise l'eau : eau potable qui coule au robinet, agriculture, production d'électricité, loisirs aquatiques... Autant d'occasions de prendre conscience que l'eau est une ressource fragile qu'il faut protéger!

Les 6B et C ont pu visiter la station d'épuration de Saint-Lupicin et ainsi découvrir le traitement des eaux usées que nous rejetons au quotidien. Les 6A ont quant à eux visité les serres de la Ferme de Champandré et réalisé l'importance d'économiser l'eau dans le contexte climatique actuel. Ils ont aussi visité le barrage d'Etables pour comprendre comment l'eau peut produire de l'électricité et faire tourner des machines. L'ensemble des élèves de 6ème ont pu profiter des plaisirs de l'eau avec une journée de sport sur la base nautique de Bellecin. Ces expériences ont été complétées par la découverte de milieux naturels particuliers : les tourbières et la grotte de la Grusse.

Pour sensibiliser leurs camarades, les élèves ont réalisé une chorégraphie, un diaporama et une animation interactive, un système d'arrosage automatique (voir photo p.29) et de nombreux articles sur le blog du collège.

Bravo aux élèves et aux enseignants pour leur implication dans ce projet.



Le Parc a permis la réalisation de ce projet en finançant les différentes sorties et visites, avec l'aide des Conseils régionaux d'Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche Comté.

Au cours de l'année scolaire 2018 2019, le Parc a accompagné 21 projets pour 829 élèves.

PROJETS ACCOMPAGNÉS

SENSIBILISÉS



UNF TAXE DÉDIÉE AUX ACTIONS EN FAVEUR DES COURS D'EAU.

La loi a prévu que la compétence GEMAPI puisse être financée par une taxe, calculée et recouvrée par les services fiscaux. Répartie sur les contributions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises), ce prélèvement est dédié exclusivement au financement des actions en faveur des cours d'eau, des zones humides et à la prévention des inondations.

Seules les communautés de communes, qu'elles aient ou non transféré cette compétence, peuvent décider, ou non, de prélever la taxe GEMAPI. Sur la Haute Vallée de l'Ain, parce que les enjeux liés à l'eau sont de plus en plus cruciaux, presque toutes ont choisi de la mettre en place. c'est notamment le cas de Haut-Jura Saint-Claude.

VOUS AVEZ DIT GEMAP!?

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations vise à atteindre un bon état des cours d'eau et à protéger les biens et les personnes contre les risques d'inondations.

Pour cela, quatre grands types d'actions sont mises en oeuvre :

- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau
- L'aménagement de fraction de bassin hydrographique
- ► La défense contre les inondations
- ▶ La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques

Ces interventions peuvent être complétées par des actions dites hors GEMAPI comme la gestion des ruissellements et de l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité de l'eau, le suivi des débits.

La GEMAPI concerne ce que l'on appelle le « Grand cycle de l'eau », c'est à dire le cycle naturel de l'eau. De ce fait, elle ne concerne pas les sujets liés à l'assainissement, aux eaux pluviales ou à l'eau potable (appelé « Petit cycle de l'eau »).



Pour en savoir plus : www.parc haut jura.fr rubrique « Eau et milieux humides »

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ **COOPÉRATIVE**

« CENTRALES VILLA-**GEOISES DU HAUT JURA »**

En 2017, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura a lancé la démarche « Centrales Villageoises » en partenariat avec de nombreuses communes du territoire. La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a ainsi accueilli une des dix réunions d'information orga-



projets photovoltaïques ont été ments pour un montant d'investissement d'environ 500 000 € HT.



www.haut-iura.centralesvillageoises.fr

16. LavansMAG ▲ SEPTEMBRE 2019 LavansMAG A SEPTEMBRE 2019.17

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR **DU PATRIMOINE**

Au sud du territoire de Pratz, dans le hameau préservé de Saint Romain de Roche, sa chapelle est classée aux monuments historiques depuis 1931. Elle témoigne de l'installation sur le haut-Jura, dès le début du V^e siècle, des moines fondateurs de l'abbaye de Condat, Romain et Lupicin.

Le site et ses points forts

Ce haut-lieu du monachisme local allie un patrimoine bâti remarquable, une chapelle romane (datant sans doute de la première moitié du XIIIe siècle) et un environnement naturel et paysager préser-

vé. Cet édifice bénéficie d'une situation privilégiée dans une combe pittoresque qui s' ouvre sur la rive droite de la Bienne. Le panorama y est splendide et invite véritablement à la contemplation. Ce triple attrait « cultuel, culturel et naturel » explique la notoriété forte du site.

Plus au Nord, dans le hameau de Champied, la carrière marbrière, beaucoup plus confidentielle, attend les promeneurs au détour d'un bosquet d'arbres. L'activité d'extraction du calcaire marbrier dit « Jaune Lamartine » a duré jusqu'en 1935 et ce matériau d'ornement a été commercialisé dans le monde entier.

Une approche touristique

Ces deux lieux, emblématiques du village, font actuellement l'objet d'un projet de sécurisation et de mise en valeur paysagère, patrimoniale et touristique, en partenariat avec la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et le Parc naturel régional du haut-Jura.

Ce projet est l'aboutissement d'un long travail de réflexions et d'études, débutées il y a plus de cinq ans maintenant. Un diagnostic de la situation et des enjeux a été réalisé pour permettre de dégager les meilleurs scénarios d'aménagements. Il a permis de constater qu'il était important que des travaux soient engagés d'abord pour rouvrir les paysages et sécuriser les lieux, ensuite pour améliorer les conditions physiques d'accueil des visiteurs (accès, stationnements et signalétique), enfin pour proposer une offre touristique étudiée et innovante.







ANNÉES D'ÉTUDES

pour un projet de sécurisation et de mise en valeur paysagère, patrimoniale et touristique.



Sur ce dernier volet du projet, ce sont donc **deux circuits de découverte** qui vont être proposés aux promeneurs et randonneurs :

- ▶ un circuit court de 1.9 km autour du hameau et de sa chapelle,
- ▶ une **boucle de 4,4 km** qui intègrera le site marbrier de Champied.

Sur le circuit « chapelle », il a été décidé de créer une zone **« AVENTURES-JEUX®»** à l'image de celles lancées en région Petite Montagne. Le concept assez original et innovant consiste en un jeu de piste d'environ 2h à vivre en famille (enfants entre 6 et 14 ans), en autonomie toute l'année, avec comme espace de jeu, un patrimoine caché, une nature étonnante... autour d'une histoire imaginaire.

Sur les deux « monuments », des travaux conséquents vont être effectués dans la restauration et la reconquête paysagère et la sécurisation des espaces ainsi que sur la mise en perspectives des lieux à découvrir, en veillant scrupuleusement à en respecter la mémoire et à ne pas la dénaturer. Le projet vise, au contraire, à pouvoir fournir aux visiteurs les clefs de connaissance et d'informations suffisantes pour leur permettre d'accéder à la symbolique des lieux. Le caractère minéral de ces paysages est prégnant. Fort de cela, il paraissait intéressant, autour de ce projet, de pouvoir confronter et mettre en résonnance des asymétries et des analogies bien distinctes entre ces deux sites :

- ▶ D'un côté, la carrière, cathédrale en creux et de l'autre, la Chapelle, solaire, tout en élévation et perchée sur son éperon.
- ► Ensuite, la carrière est un lieu sonore, capture d'échos et de bruits fantômes d'une exploitation encore présente dans les mémoires tandis que la chapelle est un lieu de silence, propice à la méditation.
- ▶ Enfin, la carrière se veut être interactive alors que la Chapelle de Saint-Romain est davantage contemplative.

Cette dualité est la pièce maîtresse et l'essence même du projet. **Mise en place des circuits en 2020.**

Jean-Paul BERNASCON *Maire délégué de Pratz*



Retrouvez cet article sur www.lavans-les-saint-claude.fr / LavansMAG2019

LES GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

► MEUBLÉ DE TOURISME

Lina THOMAS
130 Chemin du Planet
Tél. 03 84 42 17 30

► CHAMBRE D'HÔTE

La Boutonnière 23 ter, rue de la Cueille Tél. 03 84 42 24 96

► MFUBI É DE TOURISME

Raymonde CROMBEZ 65 rue de la 1ère D.F.L. **Tél. 09 52 43 15 84**

► GÎTE

Ramon LACROIX 2 Chemin de Montoiseau **Tél. 03 84 42 19 06**

► CHAMBRES D'HÔTES

Marie TOMASETTI 115, Chemin de la Chapelle Tél. 03 84 42 85 30

► CHAMBRES D'HÔTES

M. Claude BONDIER

9, Chemin de Tréchelle **Tél. 03 84 42 23 73**

► MEUBLÉ DE TOURISME PATIN

Ancienne ferme : Gîte "Julia" **Tél. 03 84 42 15 47 ou 06 75 71 68 84**

► GÎTE DES DAINES 1, Petit-Châtel - PRATZ **Tél. 03 84 42 19 27**

ou 06 84 49 56 70

18. LavansMAG ▲ SEPTEMBRE 2019



UNE PETITE BOITE DANS VOTRE REFRIGERATEUR... **POUR VOUS SAUVER LA VIE!**

Ce document est un résumé des informations d'urgence susceptibles de vous sauver la vie. Des informations vitales qui permettront de vous identifier et d'informer les services de secours sur votre état de santé lors de leur intervention.

susceptibles de vous sauver la vie.

COMMENT FONCTIONNE LE FIL D'ARIANE?

Un autocollant est placé visiblement sur votre porte de réfrigérateur. Lorsque les services d'urgence interviennent à domicile, ils observent le réfrigérateur. S'ils voient l'autocollant, ils savent que les informations soutenu les personnes prêtes à construire

Ce programme est approuvé par les ser- Aujourd'hui, avec 1,35 millions de membres

La boite plastique, l'autocollant et la fiche

OUI SONT LES LIONS?

contribuer à aider les services de secours

Il suffit de regrouper les informations rela- dans leurs missions au service des habitives à votre santé sur une feuille placée tants de leurs villes et de mettre ainsi en dans une boîte en plastique rangée dans la pratique leur devise : « NOUS SERVONS ». porte de votre réfrigérateur. Ce document Depuis un siècle, les Lions Clubs offrent la est un résumé des informations d'urgence possibilité à tous les hommes et femmes épris d'humanisme et d'altruisme, de rendre service à leurs concitoyens.

, ,

En impliquant ses membres dans des projets ambitieux, tels que : l'aide aux handicapés, l'aide aux malentendants, l'aide aux personnes âgées, l'aide à la jeunesse en difficulté, la prévention de la cécité et l'aide aux malvoyants

notamment, les Lions Clubs ont toujours un avenir meilleur pour leurs communautés.

vices de secours, le SMUR, les pompiers, répartis dans 46 000 clubs pour 208 pays et territoires, les Lions du monde entier œuvrent pour répondre aux besoins et aux demandes toujours croissantes.

agissent aussi localement. Le Fil d'Ariane en



REVITALISATION

DES BOURGS-CENTRES

La Région Franche-Comté a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en 2015, sous forme d'expérimentation auprès des collectivités porteuses de SCOT, pour engager une démarche ambitieuse de revitalisation de leurs bourgs-centres. Le syndicat mixte du Parc Naturel du Haut-Jura, porteur du SCOT, a été retenu pour mener à bien cette expérimentation.

Une trentaine de bourg sont engagés au niveau régional, dont 9 sur le Haut-Jura. On parle ici de bourgs-centres et non de centres-bourgs. L'Etat s'intéresse aux cœurs de ville ou village, c'est-àdire la partie centrale d'une commune, la Région parle de bourgs-centres, replacant ainsi les villes dans leur rôle polarisant au sein d'un territoire plus vaste. L'approche se veut globale.

Lavans-lès-Saint-Claude: une unité urbaine bicéphale.

Le bourg s'est développé dans un relief peu contraint, la position en balcon offre un panorama exceptionnel sur le grand paysage. Le bourg tend à rejoindre celui de Saint-Lupicin (Coteaux du Lizon). C'est l'unité urbaine de ces deux bourgs qui constitue le bourg-centre du SCOT. Il faut donc considérer le niveau d'équipement pour cette unité urbaine et non bourg par bourg.

Lavans-lès-Saint-Claude et Coteaux du Lizon sont deux communes aux caracté-

ristiques très similaires. C'est leur complémentarité qui justifie leur rang bourgcentre. Les déplacements constituent un enieu à intégrer pour renforcer leur identité et proposer des espaces publics apaisés. Ces bourgs bénéficient d'une revitalisation à mener.

Il a été décidé de mener une étude mutualisée sur les deux bourgs. L'étude de programmation est l'occasion d'un travail de convergence quant à l'aménagement des deux bourgs. Cette étude de programmation, réalisée en co-maîtrise d'ouvrage communale, associe la communauté de communes, le Parc Naturel du Haut-Jura et les différents usagers du cadre de vie des deux communes mais aussi tout acteur pouvant apporter une plus-value au projet notamment, le Conseil Régional, la DDT, le Conseil Départemental, le Commissariat de Massif etc). Chacune des communes a engagé une réflexion sur les espaces publics

de son centre. Les deux bourgs-centres sont respectivement dotés de commerces et de services à la population de proximité. L'enjeu est de maintenir les services et commerces existants et favoriser les créations. dotation financière spécifique visant à Au vu du foncier disponible, donner une identifier et programmer les actions de vocation commerciale à Lavans-les-Saint-Claude et une vocation sanitaire et sociale à Coteaux du Lizon.

Le foncier économique disponible

se trouve principalement sur la ZA de Planchamp et la ZI Nord à Lavans-lès-Saint-Claude ainsi que sur la ZI Est de Saint-Lupicin. L'enjeu est de pérenniser les emplois en accompagnant de nouvelles implantations et de favoriser la reconversion des friches.

Un potentiel touristique à dévelop-

per en créant un point informations tourisme, en étoffant l'offre d'hébergement (camping, aire de camping-cars, hôtel), en accompagnant le projet majeur de site d'escalade des falaises de Ponthoux



BOURGS ENGAGÉS

STRATÉGIES pour revitaliser les bourgs-centres



porté par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, en reliant les sites remarquables de patrimoine (chapelle de Saint-Romain à Pratz, église romane à Coteau du Lizon). Le Musée de la Tournerie à Lavans-les-Saint-Claude. l'Atelier des Savoir Faire à Ravilloles ainsi que le réseau de sentiers PDIPR, le Lac de Cuttura, peuvent constituer des points d'ancrage touristique.

Mais aussi, concernant l'activité agricole, accompagner le développement de la filière existante et l'implantation de nouvelles exploitations, créer un point de vente de produits « bio ».

Cette politique volontariste doit permettre la formation progressive d'une unité urbaine s'appuyant sur les deux bourgs-centres complémentaires (non concurrents et étroitement connectés), notamment au niveau de l'espace inter agglomérations. L'étude est donc menée sur le secteur inter-agglomération par une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, paysagiste, architecte, sociologue....) où se situe actuellement le collège et une zone d'activité économique et sur laquelle est engagé un projet de caserne du CDIS. La réflexion porte à la fois sur les équipements qui seront présents à terme sur le secteur mais aussi sur les cheminements, les circulations, les espaces publics, l'éclairage public.

La concertation étant un élément important pour l'étude, un questionnaire en ligne et distribué aux habitants a permis

d'enrichir l'étude. Pour résumer, les habitants sont attachés à la présence de la « nature »: espaces naturels, zone humide, haies bocagères, points de vues sur le grand paysage. Ils souhaitent la mise en place d'éléments pédagogiques autour des milieux naturels et de la zone humide du site mais aussi par la production de type élevage et maraîchage en vue de développer des circuits courts pour l'alimentation sur le plateau et aimeraient une diversification de l'offre de loisirs et de sports. En matière de mobilité, ils souhaitent conforter et sécuriser les déplacements piétons et cycles.

Les deux communes sont connectées via la route départementale qui est une voie de liaison naturelle mais exclusivement routière. Des aménagements particuliers sécurisés doivent permettre la circulation piétonne et des cyclistes. Le chemin du Château Verrin peut constituer un axe d'échanges secondaire à privilégier. Ces deux axes peuvent à terme relier deux sites d'intérêt patrimonial et touristique : le Lac de Cuttura et la Chapelle Saint-Romain avec l'installation de panneaux thématiques. Les liaisons douces se singulariseront par l'innovation et l'originalité de leur conception dans une démarche de développement durable.

La création d'équipements au sein de l'espace inter-agglomération est considérée comme stratégique pour l'avenir du bassin de vie de proximité. Le projet du ZIP (zone intercommunale de projet) vise à reconquérir des espaces soumis à la

déprise agricole en offrant un espace de loisirs, de détente et de sports au centre des deux communes, tout en permettant l'installation d'équipements structurants. Le ZIP deviendra un lieu de vie et de rencontre (maillage de circulations douces, sentier d'interprétation, belvédère...) tout en confortant son statut de pôle équipementier intercommunal (jeux, terrain de sport...) et une vocation nourricière (développement d'une production agricole).

Tous ces projets s'étaleront sur plusieurs plans d'actions triennaux après la signature du contrat par la Communauté de Communes, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les communes de Lavans-lès-Saint-Claude et Coteaux du

Les différentes stratégies pour la revitalisation des Bourgs-centres

- ► Les espaces publics des centres-
- ► La vitalité des centres-bourgs
- ► Les mobilités
- ► L'espace commun de l'unité urbaine

Des réunions publiques ont eu lieu au cours de l'année pour vous informer des études et des nombreux projets qui permettent d'avoir une vision à long terme de votre commune tant au niveau économique, services publics, cadre de vie.....

Nicole PEDROI ETTI

Adjointe au maire de la Commune Nouvelle Maire déléguée de **Ponthoux**



Retrouvez cet article www.lavans-les-saint-claude.fr / LavansMAG 2019

22. LavansMAG A SEPTEMBRE 2019



COMMISSION **ENVIRONNEMENT**

UNE COMMUNE CHANGÉE **POUR UN PRIX LIMITÉ**

Il est possible de changer l'image de sa commune avec un budget raisonnable, offrir un bouquet permanent aux habitants et visiteurs.

Jardinières et massifs ne laissent personne indifférent et rendent notre environnement plus gai et plus attractif, tout au long de la belle saison qui, suivant la météo, ne dure pas aussi longtemps que l'on voudrait.

LE FLEURISSEMENT INDUIT **UNE ATTITUDE POSITIVE**

Les actions d'embellissement se répercutent sur le cadre de vie, le cadre social et civique, le tourisme, mais aussi le cadre éducatif. Un fleurissement réussi permet à nos agents techniques de voir leur travail (plantation, arrosage, entretien) valorisé et leur donne l'envie d'augmenter leurs connaissances dans ce domaine.

Les ateliers jardinage sont bienvenus entre crèche et cantou par exemple et on essaie de répondre au mieux aux demandes de chacun. Merci à tous nos concitoyens qui fleurissent leur maison chaque année et nous incitons chacun à faire de même pour le plaisir des yeux de tous.

Le fleurissement reflète malheureusement le « sans gêne » actuel. A savoir, le libreservice ne s'applique pas aux jardinières et faut-il mettre une caméra derrière chaque pétunia ou faudra-t-il piéger les jardinières ?

À ce jour, nous avons dû déposer plainte trois fois à la gendarmerie pour la disparition d'une dizaine de jardinières, en espérant que ce sera tout pour cette année et les futures. Nous ne mettons d'ailleurs plus de suspensions devant la mairie, car elles disparaissaient régulièrement.

Geneviève ROZIER et Sylvette LORGE

Commission environnement



MARCHÉ ALIMENTAIRE TOUS LES MERCREDIS MATINS **DE 7H30 À 12H30**

FROMAGES

Fromagerie VALOUS'AIN Régulier

FROMAGES DE CHÈVRE

Barbiche ET PAMPILLE

Régulier

FRUITS & LÉGUMES

Hamid HIDA

Régulier

YAOURTS

Les Meul TAGNES

Régulier

PLATS CUISINÉS

Foodtruck

LA ROULOTTE

Régulier

FLEURISTE

Fabrice JAILLET

Occasionnel

MATELAS REMPAILLEUR

Occasionnel

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

SALLE DES FÊTES

DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE ET **SALLE POLYVALENTE** DE PRATZ

Location gratuite pour:

- Les associations locales pour les manifestations sans caractère lucratif, sans entrée pour les réunions de travail ou assemblées générales,
- Les comités d'animation des communes déléguées lorsqu'ils assurent une manifestation en partenariat avec la municipalité,
- Toute structure collective pour une réunion ou une activité sans but lucratif.
- Les anciens combattants, déportés et victimes de guerre,
- Les partis politiques pour une séance en période officielle de
- Les élus parlementaires, représentants du Département et de la Région, pour les réunions ou au cours de leur mandat,
- Les membres actifs des comités d'animation des communes déléguées, ainsi qu'aux élus et aux agents municipaux, une fois par an, dans la mesure de la disponibilité des salles.

Au cas où la demande serait faite par la responsabilité de la manifestation.

Location payante pour les associations qui organisent des manifestations avec entrées payantes ou recettes annexes,

Les manifestations ayant un caractère culturel, sportif ou animation locale:

ASSOCIATIONS -	LAVANS		PRATZ	
	1 ^{ere} séance	suivantes	1 ^{ere} séance	suivantes
Commune Nouvelle	160€	80€	120€	60€
Extra communales	200€	100€	160€	80€

Particuliers dans le cadre d'événements privés (forfait) :

Résidant à	LAVANS	PRATZ
Commune Nouvelle	320€	250€
Extra communales	440€	330€

Pour les autres cas suivants :

Vente déballage : 500 €, réunion syndic : 80€ la 1/2 journée. FIXE pour tous les cas précités : location de la vaisselle : 2,00 € par personne (montant total plafonné à 160,00 € pour Lavans-lès-Saint-Claude et à 120,00 € pour Pratz), location des praticables à 150,00 € et une caution générale de 700,00 € (en cas de dégradation du bâtiment ou de gros matériel)

+ 150,00 € (en cas de locaux rendus non nettoyés ou mal nettoyés).

SALLE COMMUNALE DU 2 GRANDE RUE (Lavans-lès-Saint-Claude):

en dehors de l'occupation habituelle du club «Toujours de l'Avant », la location de cette salle ne sera possible qu'à titre subsidiaire quand les salles polyvalentes seront occupées, pour des réunions à l'exclusion de tout repas, et au tarif forfaitaire de 100,00 € par réunion.

SALLE DE RENCONTRE DE « LA VIE FOLLE » (Pratz) :

Le local est mis à disposition uniquement au Comité d'animation de Pratz, pour l'organisation d'événements festifs et sportifs, à titre gratuit.

UN PROJET? UNE QUESTION?

SALLE DES FÊTES DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

Réservation auprès de la mairie principale : Tél.: 03 84 42 11 99 // M. Michel VIARD

SALLE POLYVALENTE DE PRATZ

Réservation auprès de la mairie annexe : Tél.: 03 84 42 84 87 // Mme Sandrine DUTOIT

24. LavansMAG A SEPTEMBRE 2019 LavansMAG A SEPTEMBRE 2019.25



ÉCOLES, CRÈCHES CENTRES DE LOISIRS

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : VALÉRIE GOUX Tél. 03 84 42 22 27

E-mail: maternelle.lavans-les-st-claude @ac-besancon.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice: LAURENCE LALLEMAND

TÉL. 03 84 42 80 10

E-mail: ecole.lavans-les-st-claude @ac-besancon.fr

HORAIRES DES 2 ÉCOLES :

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI : 8H15-11H15 ET 13H45-16H00 MERCREDI : 8H15-11H15

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA RAINETTE »

Directrice: ANNA-GAËLLE MESSIN

La crèche municipale peut accueillir les enfants âgés de 10 semaines (correspondant à la fin du congé maternité) à 4 ans (y compris les enfants scolarisés). La structure est ouverte du lundi au jeudi de 7h30 à 18h00, le vendredi de 7h30 à 17h30, pour des accueils réguliers, occasionnels ou même d'urgence.

Renseignements / inscriptions:

MAISON DE L'ENFANCE - CHEMIN VERT

39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE TÉL. 03 84 42 05 88

Email: larainettelavans@wanadoo.fr

« LES FARIBOLES / FAMILLES RURALES »

Le centre associatif assure les services périscolaire (avec cantine) et extrascolaire :

Directrice: LAURENCE GRUET

ALSH Les Fariboles Maison de l'Enfance - Chemin Vert 39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 42 09 19

Mail: famillesruraleslesfariboles@gmail.

Pour l'inscription de votre enfant, la création du dossier famille est à effectuer sur le site :

les-fariboles.portail-defi.net

onglet « nouveau compte ».

Documents à fournir : une attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire, et le dernier avis d'imposition du foyer.

LE COLLÈGE DU PLATEAU

Établissement d'enseignement public du second degré, le collège accueille 280 élèves dans un site paysager unique, à proximité immédiate du gymnase.

Principale : VÉRONIQUE **BOËLS** EN PASSET

39170 LAVANS LES SAINT CLAUDE TÉL. 03 84 42 82 55

www.clg-du-plateau.ac-besancon.fr



ASSISTANTES MATERNELLES

► HAYRIYE **LARSLANER**33 B Grande Rue
06 86 69 17 62

FATIMA-ZAHRA **CHARIT** 8 ruelle du Tilleul

06 77 70 63 98

► KHALISSA **CHARIT**

8 ruelle du Tilleul **06 63 25 30 40**

► DOMINIOUE **FORESTIER**

97 impasse de l'Echappée

03 84 42 22 81

> SYLVIE **JOUX**11 rue du Tacot - Pratz

03 84 42 82 21

NATHALIE LEMAIRE

265 route des Viaducs

03 84 42 77 70

MARIA PAREDES
 100 rue du Crêt du Bief
 03 84 42 28 44

► BRIGITTE **PERRIN**

7 hameau de Saint-Romain - Pratz

03 84 42 23 86

AMINA **SEDDIKI**47 rue de la Gare

03 84 41 16 79

> SYLVIE **VEMBOULY**

33 ter, Grande Rue

03 84 42 17 90

CHRISTINE VILLALDEA
68 rue du Crêt du Bief

03 84 42 20 34

► PATRICIA **VILLE**

73 impasse de Champ Breton **03 84 42 25 20**

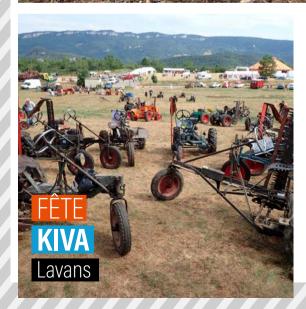






























1 Place Gilbert Cottet Emard 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél.: 03 84 42 11 99

Accueil du public Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

MAIRIE ANNEXE DE PRATZ

9 rue du Tacot Pratz

39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél.: 03 84 42 84 87

Accueil du public Le lundi de 14h00 à 18h30 Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Passeports / CNI et urbanisme 4 Place Gilbert Cottet-Emard 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél.: 03.84.42.78.40 apc@lavans-les-saint-claude.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Carte Nationale d'identité et Passeport : sur RDV

GYMNASE INTERCOMMUNAL

Réservation auprès de la Communauté de Communes :

Tél.: 03 84 45 89 00 ou contact@hautjurasaintclaude.fr

TERRAINS DE TENNIS

S'adresser au Club du tennis du Plateau

PARCOURS DE SANTÉ DES VERTIÈRES

Un moment de détente et sportif avec 21 ateliers répartis sur 2 km !

SALLE PAROISSIALE

Gestion associative Réservation auprès de M. Jean DUTEL

Tél.: 03 84 42 18 42



SERVICE ADMINISTRATIF

- VIVIAN CAVALIERE (DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES)
- FLORENCE BUFFAUT
- Dominique Chapez
- Marie-Françoise Favre
- SANDRA SAILLARD

SERVICE TECHNIQUE

- DIDIER BAROUDEL (RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES)
- DOMINIQUE MARILLER
- GWENAËL MAZURCZAK
- JÉRÔME PETITJEAN
- PIERRE-LUC PIRAT
- BRUNO DRONIER

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

- ANNA-GAËLLE MESSIN (DIRECTRICE CRÈCHE)
- DOROTHÉE ORTAERI (DIRECTRICE ADJOINTE)
- ELODIE BERTHET-FAIVRE
- Pascale Mathieux
- MATHILDE RICHARD

ATSEM - ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

- SYLVIE BRAUD
- Nadia MOUCHANAT
- KARINE DALLO7

SERVICE ENTRETIEN

- ROSELINE MILLET
- Marie-Pierre MEYNIER



Toutes les infos sur le site www.lavans-les-saint-claude.fr

30. LavansMAG ▲ SEPTEMBRE 2019 4 SEPTEMBRE 2019

Terrains à vendre

Lotissement du Crêt du Bief

15 parcelles viabilisées de 476 m² à 791 m²

